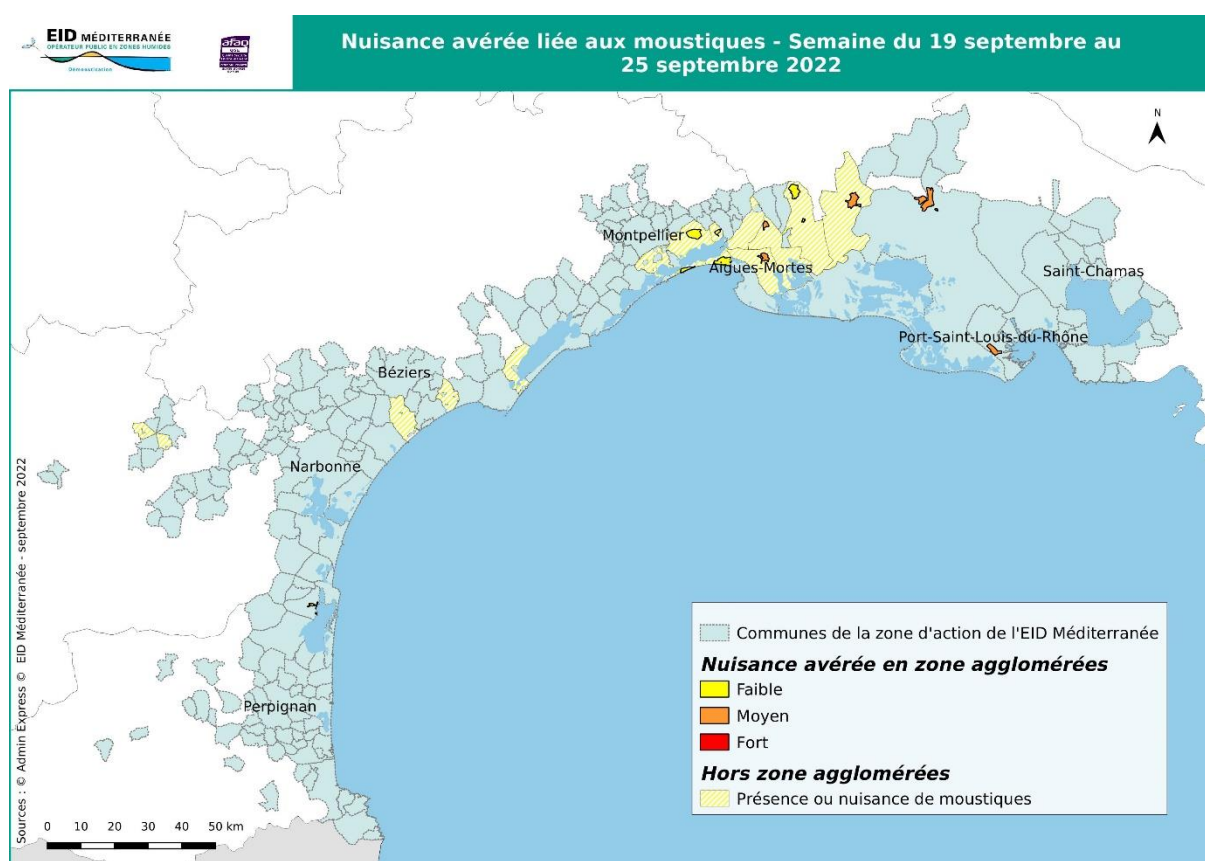


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 19 au 25 septembre 2022



Au cours de la semaine du 19 septembre 2022 :

Début septembre, le niveau quantitatif de moustiques adultes issus des zones humides littorales et rétro-littorales dans certains territoires littoraux, particulièrement depuis l'est de Montpellier jusqu'à l'embouchure du Grand-Rhône, s'estompe progressivement, même si, par endroits, les populations d'*Aedes caspius*, augmentées par des migrations d'individus ressortissant à cette espèce, sont encore élevées et synonymes de nuisances potentielles, selon la météo.

Plus de 400 hectares ont été traités en zones humides au cours la semaine du 19 septembre, pour un total dépassant à ce jour 26 000 hectares, soit 3 000 hectares de plus que la moyenne des cinq dernières années.

Sur le domaine public urbain, plus de 65 000 gîtes ont été traités contre les larves de *Culex pipiens*

La quasi-totalité des sollicitations adressés à l'EID-Med, relatives aux nuisances ressenties en ville, sont imputables aux moustiques-tigres, qui ont profité des précipitations estivales.

À compter du 26 septembre 2022 :

Suite à de nouvelles submersions, dues à la pluie dans l'Hérault et le Gard et aux vents de mer partout ailleurs, les zones humides exondées produisent à nouveau des larves de moustiques du genre *Aedes*. Les prévisions météorologiques annoncent une semaine dominée par les vents de terre : les interventions aériennes devront encore une fois composer avec ces turbulences.

Côté nuisances, *a priori* la semaine à venir devrait être une période d'accalmie, notamment dans les secteurs où elles ont été ressenties intenses jusqu'ici.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, suite aux éclosions survenues en zones humides, près de 350 hectares ont été traités. Mais, comme souvent ces derniers temps, le vent s'est également invité, entraînant des nuisances dues aux *Aedes caspius* hors des zones agglomérées et qui selon l'orientation de ces vents, touchent les deux zones urbaines riveraines. Suite aux pluies, de nouvelles prospections sont en cours. Le risque de nuisances pour les prochains jours est faible à modéré. Sur le pourtour de l'étang de Berre, on observe une nuisance résiduelle à *Aedes caspius*, principalement autour de Marignane (Bolmon) et autour de La Poudrerie, à Saint-Chamas, mais rien de significatif. Par ailleurs, en zones urbanisées, la nuisance liée au moustique-tigre *Aedes albopictus* reste forte, selon les quartiers et les communes.

- **Gard** : À la suite des pluies des 6-7 septembre, de très denses éclosions sont intervenues sur des superficies importantes, suivies d'émergences, mais en faibles proportions par rapport aux densités initiales (10-15 % restants) de moustiques adultes, à la fin de la semaine du 12 septembre. On constate une présence importante de moustiques adultes dans le sud du Gard (conjugaison de larves qui n'ont pas pu être précédemment éliminées et de la migration de moustiques nuisants depuis des zones non démoustiquées), parfois très abondante dans les milieux naturels. Leur dispersion vers les milieux urbains peut être gênante selon les activités mais le vent et les températures plus fraîches limitent l'exposition de la population et donc le risque pour les prochains jours. Pour la 4^{ème} fois depuis fin juin, le secteur a subi un nouvel épisode orageux notable dans la nuit du 23 au 24 septembre, avec des cumuls de précipitations supérieurs à 120 mm par endroits. Le Vistre est également sorti de son lit. Les surfaces mises en eau sont plus importantes encore qu'au début du mois et les premières larves d'*Aedes* « ruraux » ont été constatées. Des traitements sont programmés mais risquent d'être gênés par le vent. Quant au moustique-tigre, il reste actif et gênant en ville.



• **Hérault** : Sur le littoral, l'espèce *Aedes caspius* est présente, surtout en zones non agglomérées, empruntant les couloirs de déplacement habituels, comme, par exemple, on l'observe actuellement sur le domaine de Grammont, à Montpellier. Proche des zones fortement irriguées, le risque de nuisances résiduelles localisées est toujours présent sur les territoires de Vendres et de Portiragnes. Les cumuls de pluie importants, notamment sur le bassin Sétouais, génèrent de nouvelles éclosions en zones humides. Les prospections sont en cours et selon les conditions météorologiques, des traitements seront mis en œuvre. Le moustique-tigre *Aedes albopictus* reste très présent en zones urbanisées.

• **Aude** : Quelques moustiques sont présents ici et là, comme sur l'étang de Marseille, qui peuvent encore gêner en fin d'après-midi. De nouvelles submersions enregistrées sur le littoral en zones humides, suite aux vents marins, sont en cours de prospection. En milieu urbain, le moustique-tigre est toujours actif, malgré une baisse des températures matinales.

• **Pyrénées-Orientales** : Des nuisances résiduelles liées aux *Aedes caspius* sont observées dans les communes en bordure de l'étang de Salses et sur Le Bourdigou, à Torreilles. Néanmoins, la Tramontane prévue cette semaine et la baisse sensible des températures devraient contribuer à atténuer leur ressenti. Le moustique-tigre continue à provoquer de l'inconfort en zones habitées.

